

## HONORAIRES DE GÉRANCE

Tarifs HT et TTC applicables au 01/01/2026 en France - Taux de TVA en vigueur : 20 %

HONORAIRE DE GESTION	ASSIETTE	TAUX OU MONTANT HT	TAUX OU MONTANT TTC
<b>Habitations/Baux commerciaux/Baux professionnels et locaux accessoires</b>			
> Honoraires de gestion courante immeuble entier	Sommes encaissées	6 %	7,2 %
> Clôture de compte et remise des dossiers	Forfait	1 500 €	1 800 €
> Honoraires de gestion courante lots isolés	Sommes encaissées (Avec un minimum de 700€)	8 %	9,6 %
> Clôture de compte et remise des dossiers	Forfait	260 €	312 €
> Honoraires de gestion à loyer garanti		8,92%	10,70%
> Clôture de compte et remise des dossiers	Forfait	260 €	312 €
> Honoraires de gestion location meublée	Sommes quittancées	15 %	18 %
> Honoraires occupation personnelle ou non remise en location	Forfait trimestriel	100 €	120 €
HONORAIRE DE LOCATION	ASSIETTE	TAUX OU MONTANT HT	TAUX OU MONTANT TTC
<b>Locaux d'habitation entrant dans le champ d'application de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989</b>			
> Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location	Loyer annuel HC / HT à la charge du propriétaire	7 %	8,4 %
> Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail	Conformément à loi ALUR à partager par moitié entre propriétaire et locataire	Zone très tendue 20,17 € HT 24,20 € TTC/m <sup>2</sup> Zone tendue 16,82 € HT 20,18 € TTC/m <sup>2</sup> Zone non tendue 13,45 € HT 16,14 € TTC/m <sup>2</sup>	
> Etat des lieux habitation vide	Surface habitable pour l'entrée à partager par moitié entre le propriétaire et le locataire (Loi ALUR)	5,05 € / m <sup>2</sup>	6,06 € / m <sup>2</sup>
<b>Locaux d'habitation n'entrant pas dans le champ d'application de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 (Code Civil)</b>			
> Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat	A la charge du locataire	1 mois de loyer	
> Honoraires de location	A la charge du propriétaire	1 mois de loyer	
> Rédactions d'actes	Loyer annuel HC / HT à la charge du locataire Minimum	3 % 500 €	3,6 % 600 €
> Etat des lieux habitation vide	Surface habitable pour l'entrée à partager par moitié entre le propriétaire et le locataire (Loi ALUR)	5,05 € / m <sup>2</sup>	6,06 € / m <sup>2</sup>
<b>Bail Commercial ou Professionnel</b>			
> Honoraires de location baux précaires	Loyer annuel HC / HT à la charge du locataire	30 %	36 %
> Honoraires de location des baux 3 / 6 / 9 ans	Loyer annuel HC / HT à la charge du locataire	30 %	36 %
HONORAIRE ET PRESTATIONS ANNEXES	ASSIETTE	TAUX OU MONTANT HT	TAUX OU MONTANT TTC
<b>Honoraires de rédaction d'actes</b>			
> Bail habitation (Renouvellement – Avenant)	Forfait à partager par moitié entre propriétaire et locataire	600 €	720 €
> Locaux d'habitation n'entrant pas dans le champ d'application de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989	Loyer annuel HC / HT à la charge du locataire Minimum	3 % 500 €	3,6 % 600 €
> Renouvellement – Avenant	Loyer annuel HC / HT à partager par moitié Minimum	5 % 500 €	6 % 600 €
> Bail commercial et bail professionnel initial	Loyer annuel HC / HT à la charge du locataire Minimum	6 % 900 €	7,2 % 1 080 €
> Renouvellement	Loyer annuel HC/HT à la charge du locataire Minimum	6 % 900 €	7,2 % 1 080 €
> Avenant	Forfait	900 €	1 080 €
> Renouvellement avec déplafonnement du loyer	Différentiel de loyer sur période triennale à la charge du propriétaire	10 %	12 %
> Suivi Cession de baux et fonds de commerce	Forfait à la charge du cédant	800 €	960 €
> Bail parking	Forfait à partager par moitié entre propriétaire et locataire	400 €	480 €
<b>Gestion du contentieux entrant dans le champ d'application de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989</b>			
> Commandement de payer par huissier	A la charge du propriétaire	175 €	210 €
> Constitution d'un dossier pour l'avocat/GLI		300 €	360 €
> Suivi de la procédure vacation horaire		141,67 €	170 €
> Gestion des événements exceptionnels, imprévisibles, hors gestion courante vacation horaire		141,67 €	170 €

## GÉRER

Richardière SAS – Société par actions simplifiée au capital de 31 955 000 euros.

Siège social : 22, rue Georges Picquart - 75017 PARIS – RCS PARIS 682 009 121 – APE 6832 A. Carte professionnelle : gestion immobilière, transactions sur immeubles et fonds de commerce, syndic de copropriété N° CPI 7501 2016 000 005 879, Délivrée par la CCI de Paris-Ile-de-France. Garanties financières : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions – 59, avenue Pierre Mendès – 75013 PARIS - Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS N° 11 061 083 - N° TVA Intracommunautaire : FR70682009121

Médiateur de la consommation : MEDIATION VIVONS MIEUX ENSEMBLE – 2 impasse de Beauregard - 54000 NANCY - www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr

## HONORAIRES DE GÉRANCE

Tarifs HT et TTC applicables au 01/01/2026 en France - Taux de TVA en vigueur : 20 %

HONORAIRE ET PRESTATIONS ANNEXES	ASSIETTE	TAUX OU MONTANT HT	TAUX OU MONTANT TTC
<b>Gestion du contentieux n'entrant pas dans le champ d'application de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989</b>			
> 1ère relance : Lettre AR ou 1ère mise en œuvre partielle de la clause pénale	A la charge du locataire	33,34 €	40 €
> 2ème relance : Mise en demeure AR ou 2ème mise en œuvre partielle de la clause pénale	A la charge du locataire	45,84 €	55 €
> Commandement de payer par huissier		179,17 €	215 €
> Constitution d'un dossier pour l'avocat/GLI	A la charge du propriétaire et du locataire	295,84 €	355 €
> Suivi de la procédure vacation horaire		141,67 €	170 €
> Gestion des évènements exceptionnels, imprévisibles, hors gestion courante vacation horaire	A la charge du propriétaire et du locataire Forfait heure	141,67 €	170 €
<b>Honoraires sur travaux</b>			
> Suivi des travaux hors entretien courant sans architecte	Montant HT des travaux réalisés	5 %	6 %
> Suivi des travaux hors entretien courant avec architecte	Montant HT des travaux réalisés	1,5 %	1,8 %
> Suivi des autres travaux > à 1 500 € HT	Montant HT des travaux réalisés	5 %	6 %
> Vacation projet Eco Rénovation	Forfait heure à la charge du propriétaire	141,67 €	170 €
<b>Honoraires sinistres</b>			
> Ouverture du dossier et suivi administratif	Forfait à la charge du propriétaire	250 €	300 €
> Vacation par expertise	Avant 18 H Après 18 H	141,67 € 180,00 €	170 € 216 €
<b>Honoraires divers</b>			
> Demande de subvention ANAH/Rénovation énergétique	Suivant dossier Maximum	1 500 €	1 800 €
> Demande d'emprunt	Suivant dossier Maximum	1 500 €	1 800 €
> Aide à la Déclaration Revenus Fonciers/IFI Lots isolés Immeubles entiers	Forfait annuel par type d'impôt Forfait annuel par type d'impôt	158,34 € 375 €	190 € 450 €
> Déclaration TVA Lots isolés Immeubles entiers	Forfait annuel Forfait annuel	400 € 600 €	480 € 720 €
> Déclaration d'occupation des biens gérés	Par lot géré	30 €	36 €
> Envoi des Comptes Rendus de Gérance	Par CRG trimestriel Par CRG mensuel	12 € 4 €	14,40 € 4,80 €
> CVAE	Forfait annuel	500 €	600 €
> Frais de timbres et de bureau par lot principal	Forfait trimestriel	10,84 €	13 €
> Commande des diagnostics obligatoires et suivi	Forfait par commande	30 €	36 €
> Permis de Louer	Forfait heure à la charge du propriétaire	141,67 €	170 €
> Adhésion au service d'urgence 24/7	Par lot géré / an	8,34 €	10 €
> Vacation horaire AG, Expertise, conciliation...	Avant 18 H Après 18 H	141,67 € 180,00 €	170 € 216 €
> Assistance à la vente (envoi de pièces au notaire...)	Forfait heure	141,67 €	170 €
> Embauche/licenciement/mise à la retraite gardien	Forfait	500 €	600 €
> Suivi remplacement contrat gardien	Forfait par remplacement	150 €	180 €
> Numérisation et Archivages	Forfait annuel par lot principal	6 €	7,20 €
> Forfait retour archive mandat vivant	Forfait	20 €	24 €
> Forfait retour archive mandat clos	Forfait	50 €	60 €

## GÉRER

Richardière SAS – Société par actions simplifiée au capital de 31 955 000 euros.

Siège social : 22, rue Georges Picquart - 75017 PARIS – RCS PARIS 682 009 121 – APE 6832 A. Carte professionnelle : gestion immobilière, transactions sur immeubles et fonds de commerce, syndic de copropriété N° CPI 7501 2016 000 005 879, Délivrée par la CCI de Paris-Ile-de-France. Garanties financières : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions – 59, avenue Pierre Mendès – 75013 PARIS - Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS N° 11 061 083 - N° TVA Intracommunautaire : FR70682009121

Médiateur de la consommation : MEDIATION VIVONS MIEUX ENSEMBLE – 2 impasse de Beauregard - 54000 NANCY - www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr